



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-30195>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-30195**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-109465

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Semarelp

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 77572635900075

Ville : LEVALLOIS PERRET

Code postal : 92300

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : La Semarelp

Département(s) de publication : 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE RELATIF A LA REALISATION DE TRAVAUX DE MENUISERIE INTERIEURE ET EXTERIEURE, OCCULTATION, SERRURERIE, VITRETIE RELATIFS AUX OPERATIONS DE LA SEMARELP ET DE SA FILIALE SCRIM IDF ET DE LA SAEML LEVAPARC

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre a pour objet des travaux de menuiserie intérieure et extérieure, occultation, serrurerie, vitrerie pour les besoins de la SEMARELP et de sa filiale SCRIM IDF et de la SAEML LEVAPARC. La description des travaux attendus, leurs spécifications techniques et les informations administratives du marché sont précisées au sein du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et du Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U) du présent accord-cadre

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 04/02/25 Marché n° : 2024-09-11 Entreprise De Travaux Fayolle Et Fils, 30 Rue De L Egalite, 95230 Soisy-Sous-Montmorency Montant Ht : 1 800 000,00 Euros

Renseignements complémentaires : 1 - Jugement Des Offres I. Prix (50%) - critère analysé au regard des modalités et selon la décomposition suivante : li.1 Travaux sur bordereaux des prix unitaires - Note sur 14 pts : Note attribuée au candidat analysé : 14 x (résultat du candidat le plus faible de la consultation) résultat du candidat analysé li.2 Travaux hors bordereaux des prix unitaires- Note sur 5 pts : a) Coût horaire moyen de main d'oeuvre - Note sur 2 pts : Note attribuée au candidat analysé : 2 x (coût horaire du candidat le plus faible de la consultation) coût horaire du candidat analysé b) Coefficient de vente pour fournitures hors bordereau : Note sur 3 pts : Note attribuée au candidat analysé : 3 x (coefficient de vente du candidat le plus faible de la consultation) coefficient de vente du candidat analysé li.3 Astreintes techniques - Note sur 1 : Note attribuée au candidat : 1 x (majoration du candidat la plus faible de la consultation) majoration du candidat analysé li. Caracteristiques Operationnelles (45%) - critère analysé au regard des renseignements suivants et dont la notation est décomposée comme suit : o I.1 Pertinence et adéquation des moyens humains et matériels dédiés à l'exécution des travaux - Note sur 8 pts, o I.2 Pertinence et adéquation des traitements des demandes internes, mise en chantier et conduite des travaux au regard du respect des délais d'intervention et d'exécution des travaux requis au cahier des charges (article 11.1 Ccap) - Note sur 8 pts, o I.3 Mesures mises en place pour assurer les interventions relatives aux astreintes techniques dans le respect des délais d'intervention requis au cahier des charges (article 11.2 Ccap) - Note sur 4 pts. Iii. Critere Environnemental (5%) Pertinence des objectifs de démarche environnementale pris en compte pour l'exécution des travaux (ex : la possession d'agrément, une politique de gestion des déchets, un choix de mobilité innovant, une recherche d'économie d'énergie, l'utilisation de circuits courts d'approvisionnement, etc). 2 - Procedure De Recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de grande instance de Nanterre 6 rue Pablo Neruda 92000 Nanterre 01.40.97.10.10

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/03/2025